

Communiqué de presse
À Paris, le 27 février 2023

Recyclage des déchets agricoles : les DROM s'engagent !

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, A.D.I.VALOR et ses partenaires de la Martinique (ECODIAM), de la Guadeloupe (AGRIVALOR Guadeloupe), de la Réunion (ECO AGRI Réunion), de la Guyane et de Mayotte renforcent leurs partenariats avec pour objectif de collecter et de recycler davantage de déchets agricoles dans les départements d'Outre-mer.

A.D.I.VALOR et les départements d'Outre-mer coopèrent depuis 15 ans dans la collecte des déchets agricoles. Cette année, ce partenariat est renforcé, conformément à l'accord-cadre signé entre le ministère en charge de l'Environnement et A.D.I.VALOR. Ce dernier vise à « *développer des solutions de collecte et de valorisation pour les départements d'Outre-Mer* ». Ainsi, grâce à l'expertise technique et financière d' A.D.I.VALOR, les DROM vont entrer, progressivement, dans le même fonctionnement que les opérateurs de collecte de la France hexagonale.

La Martinique ouvre la voie et vise un taux de collecte de 75 % d'ici 2026

Ce processus démarre avec la Martinique (ECODIAM) qui signe la convention cadre d'A.D.I.VALOR pour la collecte des déchets agricoles en adhérant notamment aux programmes EVPP¹, PPNU² et EVPF³.

Un avenant est prévu pour tenir compte des spécificités du territoire (insularité, éloignement de la France hexagonale, petitesse des gisements, spécificités de l'agriculture tropicale en milieu humide).

Dans ce cadre, l'organisme martiniquais s'engage à :

- Faire progresser son taux de collecte des EVPP¹ et des Big-Bags sur le long terme et à atteindre 75 % de collecte d'ici 2026
- Proposer une solution de gestion pérenne des PPNU²
- Développer les autres programmes de collecte d'A.D.I.VALOR afin de répondre aux attentes des agriculteurs ultramarins

Des engagements actés avec les autres DROM

Ces travaux pionniers de la Martinique ouvrent la voie aux autres départements d'Outre-mer que sont la Réunion (ECO AGRI Réunion), la Guadeloupe (AGRIVALOR Guadeloupe), la Guyane et Mayotte. Ils s'engagent par la signature d'une lettre d'intention, dans un processus visant à intégrer, d'ici 2024, le schéma national d'A.D.I.VALOR.

ADIVALOR et les DROM : un partenariat de longue date

A.D.I.VALOR et les départements d'Outre-mer coopèrent depuis 15 ans pour la collecte d'EVPP¹ et des PPNU². Et depuis 8 ans pour la collecte d'EVPF³.

Des réflexions ont été menées dans les différents DROM, en partenariat avec A.D.I.VALOR, pour mettre en place des filières de collecte et de traitement des déchets agricoles. Ce travail a permis dès 2017, la création d'organismes de gestion en Guadeloupe (AGRIVALOR Guadeloupe), à la Réunion (ECO AGRI Réunion) et en Martinique (ECODIAM).

En 2022, les DROM ont collecté, plus de 1 250 tonnes de déchets agricoles.

¹ EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques

² PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables

³ EVPF : Emballages Vides de Produits Fertilisants

Ronan Vanot, directeur général d'A.D.I.VALOR, se félicite de « *pouvoir renforcer ce partenariat pour améliorer les systèmes mis en place dans les départements d'Outre-mer. L'objectif est de faire entrer les DROM dans notre fonctionnement national tout en s'adaptant aux spécificités territoriales ultramarines.* »

Louis-Daniel Bertome, président d'ECODIAM Martinique, explique que « *ce nouveau partenariat répond à l'attente des agriculteurs martiniquais, pour qui la gestion des déchets est une préoccupation majeure, avec des conséquences importantes sur leurs coûts de production.* »

Nicolas Noirtin, Président d'AGRIVALOR Guadeloupe, déclare qu'« *après la création des éco-organismes locaux, c'est une nouvelle étape pour améliorer la gestion des déchets agricoles sur nos territoires insulaires où peu de solutions de valorisation des déchets existent à l'heure actuelle.* »

Sylvain Paris, président d'Eco Agri Réunion, se réjouit « *nous avons des perspectives d'élargissement du périmètre de récupération de la filière réunionnaise grâce au renforcement du partenariat historique avec la filière métropolitaine A.D.I.VALOR.* »

A propos d'A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la Valorisation des déchets agricoles)
A.D.I.VALOR est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole depuis 2001. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée, avec des engagements pris par l'ensemble des professionnels de l'agrofourmiture : 300 000 agriculteurs trient, préparent et apportent leurs emballages et plastiques usagés ; 1 200 opérateurs de collecte (principalement coopératives et négociants agricoles) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes ; plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs, contribuent au financement de la filière, via une éco-contribution spécifique.

Plus d'informations sur www.adivalor.fr, [LinkedIn](#), [Twitter](#), [Facebook](#)

Contacts presse : Agence Communicante

Sarah TALEB – sarah.taleb@communicante.fr – 06 73 80 93 65

Caroline CHADAL – caroline.chadal@communicante.fr – 06 78 34 98 53

A propos d'ECODIAM, d'AGRIVALOR Guadeloupe, et d'ECO AGRI Réunion

Créés en 2017 ces organismes locaux gèrent les déchets agricoles de leur territoire, montrant ainsi leur engagement à préserver l'environnement ultramarin et la santé des agriculteurs et de leurs concitoyens. Ils regroupent des importateurs, distributeurs d'intrants agricoles et les agriculteurs des DROM.